

Les obligations ThomasLL. 3,075/29 EUR sont des obligations simples (ci-après, les « **Obligations** ») émises par une société de droit du Liechtenstein, ThomasLloyd Cleantech Infrastructure (Liechtenstein) AG créée en 2017, à objet limité (ci-après, l'« **Emetteur** »). Le prospectus de l'émission des Obligations a été approuvé par l'Autorité de surveillance des marchés financiers du Liechtenstein (Finanzmarktaufsicht Liechtenstein) le 5 mai 2020. Cette approbation du prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable portant sur les Obligations.

Les Obligations offrent aux investisseurs un remboursement de l'intégralité du capital dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2029. Les Obligations portent intérêts au taux fixe de 3,075% par an, payables semestriellement, soit un taux de rendement actuariel (TRA) de 3,075% par an.

Le produit de l'émission des Obligations sera investi en totalité dans la souscription d'obligations émises par la société mère de l'Emetteur, la société de droit allemand ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH (**TL CTIH**), afin de financer ses activités commerciales et d'investissement, en particulier dans des projets d'infrastructures en Asie et Australasie (notamment aux Philippines). Les Obligations font l'objet d'une garantie fournie par la société TL CTIH (la « **Lettre de Patronage** »).

Les Obligations prévoient la faculté pour l'investisseur et l'Emetteur de résilier les Obligations de façon anticipée à la fin de chaque trimestre calendaire à compter du 31 décembre 2020 (inclus), sous réserve d'un préavis de 6 mois. Dans l'hypothèse où le remboursement anticipé dû par l'Emetteur à la suite de la résiliation anticipée par des investisseurs conduirait à l'insolvabilité de l'Emetteur, l'obligation de remboursement de l'Emetteur à l'égard des investisseurs concernés pourra être reportée pour une durée maximale de 3 ans, les Obligations continuant alors à porter intérêts jusqu'au remboursement intégral effectif.

La durée conseillée de l'investissement dans les Obligations est de 10 ans (la date de maturité est le 31 décembre 2029).

Les Obligations sont des instruments financiers complexes qui peuvent être difficiles à comprendre. Il est recommandé de lire attentivement le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les présentes Obligations.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	ThomasLloyd Cleantech Infrastructure (Liechtenstein) AG filiale à 100% de la société ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH (Allemagne)
Notation de l'Emetteur	L'Emetteur ne fait pas l'objet de notation
Dénomination	THOMASLL. 3,075/29 EUR
ISIN / WKN	LI0477071513 / A2R158
Numéro de valeur	47707151
Type de titres	Obligations simples
Cotation des Obligations	Les Obligations ne sont pas admises aux négociations sur un marché
Notation des Obligations	Les Obligations ne font pas l'objet de notation
Volume de l'émission	100 000 000 EUR
Valeur unitaire (valeur nominale)	1 000 EUR
Valeur d'émission	100% de la valeur nominale
Garantie	La société TL CTIH a consenti à l'Emetteur une Lettre de Patronage (garantie d'exécution des obligations de l'Emetteur) au titre de laquelle elle s'engage vis-à-vis des investisseurs à veiller à ce que l'Emetteur soit toujours dirigé et doté en moyens financiers de telle manière que sa solvabilité soit assurée et qu'il soit à tout moment en mesure de respecter ses engagements liés à la présente émission. Il s'agit d'une obligation sans restriction, inconditionnelle, illimitée et irrévocable à la charge de la société TL CTIH
Rang des Obligations	Obligations directes, inconditionnelles, non subordonnées. Elles sont de même rang que toutes les autres obligations non assorties de sûretés non subordonnées de l'Emetteur
Date d'émission	5 mai 2020
Date limite de souscription	Jusqu'au placement complet, au plus tard le 4 mai 2021
Organisme payeur	Bank Frick & Co. AG
Dépositaire central	SIX SIS AG
Montant d'investissement minimum	10 000 EUR
Mode de représentation des porteurs	Il n'existe pas de forme particulière de représentation des détenteurs des Obligations. Il revient à chaque investisseur d'exercer les droits liés aux Obligations
Taux d'intérêt	3,075% par an
Taux de rendement actuariel (TRA)	3,075% par an
Versement des intérêts	Versement semestriel des intérêts
Echéance	Droit de résiliation possible pour l'investisseur et l'Emetteur pour la première fois le 31 décembre 2020. Puis, respectivement, le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année. Sous réserve du respect d'un délai de préavis de 6 mois
Remboursement	À la valeur nominale. L'Emetteur se réserve toutefois la possibilité de reporter le remboursement demandé par les investisseurs pour une durée maximale de 3 ans si la demande de remboursement devait conduire à son insolvabilité
Frais	Les frais d'émission sont pris en charge par la société TL CTIH sur la base d'un contrat de prise en charge des frais. A l'émission et au cours de la durée des Titres, l'Emetteur ne facturera aucun frais ou commission à l'investisseur
Droit applicable aux Obligations	Droit de la principauté du Liechtenstein
Droit applicable en cas d'ouverture d'une procédure collective	Droit de la principauté du Liechtenstein

PRINCIPAUX AVANTAGES DES OBLIGATIONS DE THOMASLLOYD

- L'investisseur n'est pas exposé au risque de perte en capital sauf en cas de défaut ou de faillite de l'Emetteur.
- Les dettes de l'Emetteur au titre des Obligations et de ses frais sont garanties par la Lettre de Patronage de la société mère de l'Emetteur, TL CTIH.

UTILISATION DU PRODUIT DE L'EMISSION

- **Investissement dans les obligations émises par TL CTIH** : le produit de l'émission des Obligations sera investi en totalité dans la souscription des obligations émises par la société mère de l'Emetteur, la société allemande TL CTIH.
- **Investissement de TL CTIH dans des projets d'infrastructure** : la société mère de l'Emetteur, TL CTIH, est une société à responsabilité limitée de droit allemand (GmbH) qui investit dans des projets d'infrastructures en Asie et en Australasie (notamment aux Philippines), notamment dans le domaine de la technologie environnementale (achat, vente, planification et exploitation d'installations techniques de projets, financement et exploitation de brevets et licences, acquisition de terrains, etc.). Elle ne fait pas l'objet de notation. Il n'est pas possible d'exclure que la société TL CTIH ne soit pas en mesure d'investir la totalité des fonds qu'elle reçoit par le biais de l'Emetteur (les projets dans lesquels la société TL CTIH investiront n'étant pas déterminés à la date d'édition du prospectus).
- **Situation de TL CTIH** : la société TL CTIH fait partie du groupe ThomasLloyd qui est un groupe de sociétés d'investissement et de conseil, opérant à l'échelle mondiale. Le groupe est spécialisé dans les projets d'infrastructures. La société TL CTIH est directement détenue à 100% par la société anglaise ThomasLloyd Holdings Ltd, et est indirectement détenue par la société singapourienne MNA Capital Pte Ltd (société à la tête du groupe). La société TL CTIH détient directement 100% du capital de l'Emetteur.
- **Garantie consentie par TL CTIH** : l'Emetteur bénéficie de la Lettre de Patronage consentie par sa société mère TL CTIH permettant aux investisseurs de se retourner directement envers cette dernière dans le cas où l'Emetteur ne rembourserait pas les Obligations ou ne paierait pas les intérêts. Cette garantie est une obligation sans restriction, inconditionnelle, illimitée et irrévocable, soumise au droit allemand.

PRINCIPAUX RISQUES DES OBLIGATIONS DE THOMASLLOYD

Les Obligations comportent des risques décrits dans le prospectus, dont notamment les risques principaux suivants :

- **Risque de taux** : l'investisseur supporte le risque d'une baisse du prix des Obligations en raison des variations des taux d'intérêts du marché. Mécaniquement, la valeur des Obligations diminue en cas de hausse des taux de marché. Ce risque se présente en cas de vente des Obligations sur le marché secondaire. Ce risque ne se matérialise pas si les Obligations ont été remboursées par l'Emetteur à l'échéance finale ou à une date de remboursement anticipé.
- **Risque de liquidité** : les Obligations ne sont pas cotées sur un marché. Les investisseurs peuvent rencontrer des difficultés s'ils souhaitent revendre leurs titres avant l'échéance finale ou avant la date de remboursement anticipé dues à l'absence de liquidité, c'est-à-dire faire face à l'absence d'acheteurs.
- Les Obligations ne font pas l'objet d'une tenue de marché de la part de l'Emetteur ou d'un prestataire de services d'investissement désigné par l'Emetteur.
- **Risque de solvabilité** : les investisseurs sont directement exposés au risque de crédit de l'Emetteur à raison des Obligations et, indirectement, au risque de crédit de la société mère de l'Emetteur, TL CTIH, à raison (i) du remboursement des obligations émises par la société TL CTIH et souscrites par l'Emetteur et (ii) de la Lettre de Patronage fournie par la société TL CTIH concernant les Obligations émises par l'Emetteur.
- Les risques de taux et de liquidité dépendent étroitement de l'adéquation entre l'horizon d'investissement de l'investisseur et la maturité ou la date de remboursement anticipé.

■ **Risque des investissements d'infrastructures de la société TL CTIH :**

Les investisseurs sont indirectement exposés au risque des investissements d'infrastructures de la société TL CTIH, en particulier :

- *Choix des projets d'investissement* : la rentabilité, la situation financière et la capacité de la société TL CTIH à se conformer à ses obligations financières dépendent de sa capacité à identifier suffisamment d'opportunités d'investissement et à évaluer correctement les perspectives de rendement ainsi que les risques liés à ces investissements.
- *Risque de coûts supplémentaires des projets d'investissement* : de façon générale, les activités d'investissement de la société TL CTIH sont exposées au risque que les coûts estimés conformément au budget d'investissement pour un projet d'investissement soient dépassés.
- *Risques liés au financement* : les projets et les entreprises opérant dans le secteur des infrastructures sont souvent financés, dans une large mesure, par des capitaux extérieurs et sont plus sensibles, pour cette raison, aux variations désavantageuses des taux d'intérêts, à une conjoncture en recul, à des changements dans le marché des capitaux et à un coût du capital supérieur, notamment par rapport aux projets et aux entreprises qui ne sont pas financé(e)s ou dans une moindre mesure par des capitaux extérieurs.
- *Risques politiques* : la société TL CTIH est exposée à des risques politiques et juridiques dans les pays dans lesquels elle exerce une activité d'investissement.
- *Risque lié au fait que les fonds obtenus par la société TL CTIH auprès de l'Emetteur sont investis dans les projets choisis par la société TL CTIH de façon discrétionnaire* : il n'y a aucune prescription visant à déterminer dans quels projets la société TL CTIH peut investir. Les projets dans lesquels la société TL CTIH investira ne sont pas déterminés à la date d'édition du prospectus.

■ **Risque de dépendance de l'Emetteur vis-à-vis du garant (au regard de la situation de l'Emetteur et du schéma d'émission)** : l'Emetteur est une société ad hoc (Special Purpose Vehicle), fondée dans l'unique dessein d'émettre les présentes Obligations, ainsi que d'autres instruments financiers. Les produits des émissions réalisées par l'Emetteur seront investis, en totalité, par le biais de la souscription d'obligations émises par la société mère TL CTIH. Les seuls actifs que détient l'Emetteur, et ainsi ses seules sources de revenus, sont (i) les obligations qu'il a souscrites auprès de la société mère TL CTIH, (ii) les garanties de la société mère en ce qui concerne les emprunts qu'elle a émis telle que la Lettre de Patronage, et (iii) un contrat de prise en charge des frais en sa faveur conclu avec la société TL CTIH. L'Emetteur ne dispose pas d'immobilisation corporelle. De ce fait, la capacité de l'Emetteur à se conformer à ses obligations financières envers les investisseurs dépend de la capacité de la société TL CTIH.

■ **Risque juridique : les Obligations sont régies par le droit de la principauté du Liechtenstein. La Lettre de Patronage octroyée par la société TL CTIH dont bénéficie l'Emetteur est régie par le droit allemand. En cas de litige relatif aux Obligations émises, les tribunaux de Zurich sont compétents. En cas de litige relatif à la Lettre de Patronage, les tribunaux de Francfort-sur-le-Main sont compétents. Les procédures judiciaires devant les tribunaux allemands sont susceptibles d'être onéreuses et compliquées de sorte qu'il est conseillé aux investisseurs de se faire représenter par un avocat allemand. Ainsi, des retards peuvent survenir lorsque les investisseurs font valoir des droits sur la base d'une garantie telle que la Lettre de Patronage consentie par la société TL CTIH.**

Remarques importantes : Le présent document est un message publicitaire de l'Emetteur. Les données qu'il contient ne constituent ni une offre ni une incitation à souscrire une obligation, et ne doivent pas être comprises comme un conseil en placement ou une recommandation d'acheter les Obligations. Seules les données du prospectus de valeurs mobilières (« prospectus ») sont à prendre en compte pour l'offre. Le prospectus des Obligations ThomasLL. 3,075/29 EUR a été approuvé par l'Autorité de surveillance des marchés financiers du Liechtenstein (Finanzmarktaufsicht Liechtenstein, FMA ; adresse <https://www.fma-li.li/>) le 5 mai 2020. Le prospectus complet, validé et publié par l'Autorité de surveillance des marchés financiers du Liechtenstein, peut être demandé gratuitement auprès de l'Emetteur, ThomasLloyd Cleantech Infrastructure (Liechtenstein) AG, Landstrasse 14, 9496 Balzers, Principauté du Liechtenstein, ou à l'adresse électronique support@thomas-lloyd.com. Ce prospectus est également disponible pour consultation et téléchargement à l'adresse <https://www.thomas-lloyd.com/fr/investisseurs/> (après la sélection de « Pays d'origine » et « Statut d'investisseur ») ou directement à l'adresse https://downloadcenter.thomas-lloyd.com/downloadcenter/Produkte/Anleihen/THOMASLL_3075_29_EUR/TL_Anleihe_EUR_3-075_29_FR.pdf. **Il contient en particulier une description des risques essentiels liés aux Obligations. Les décisions d'investissement devraient être prises en fonction du prospectus, l'investisseur devant prendre en compte sa tolérance au risque.** Les investisseurs potentiels doivent être conscients du fait que même en choisissant soigneusement des produits financiers, dans tous les cas il existe un risque de perte totale du montant investi. Une souscription d'obligations ne devrait se faire que sur la base de l'ensemble des documents de vente, en particulier le prospectus. Les informations concernant la classe d'actifs ne constituent pas une analyse financière, et ne répondent pas non plus aux exigences légales en matière de garantie d'impartialité d'une analyse financière. Ce document est une traduction libre, non officielle, des informations publicitaires originellement rédigées et approuvées en allemand. Si des incohérences existent entre le texte français et le texte allemand, le texte allemand fait foi.